

Stand ou équipement spécifique	Armes autorisées			Type de munition ou gaz	Type de tir	Utilisation, sécurité, commentaire	Distances intermédiaires
	Poing	Longue	Calibre maximum				
<b>10m</b>	Oui	Oui	5.5 plomb Puissance maxi10 joules	Air comprimé Billes interdites	Disc. FFTir + école de tir ludique	Armes à billes interdites	Non
<b>10m ciblerie vitesse</b>	Oui	Non	4.5	Air comprimé	Disc. FFTir		Non
<b>10m sous-sol</b>	Oui	Oui	4.5		Disc. FFTir	10 personnes maxi	Non
<b>10m sous-sol vitesse</b>	Oui	Non	4.5		Disc. FFTir		Non
<b>25m ISSF</b>	Oui	Non	.45 plomb	Plomb uniquement Interdit munitions chemisées	Disc. FFTir Compétition TAR officielle	Stand ISSF réservé aux tir correspondants aux disciplines ISSF, balles plombs sur cibles papier.	Non
<b>Ciblerie pivotante 25m ISSF</b>	Oui	Non	.38 plomb	Plomb uniquement Interdit munitions chemisées	Entraînement spécifique 3/7, standard, VO. Compétition TAR officielle	Utilisation réservée aux personnes figurant sur la liste validée. La clé de la ciblerie pivotante ne sera remise qu'à l'une de ces personnes.	Non
<b>25m blindé</b>	Oui	Non *	Tous	Blindé	Disc. FFTir	* Pour les armes de poings équipées d'une crosse d'épaule, accompagnement et autorisation bureau.	Non
<b>Gongs 25m blindé</b>	Oui	Non	.45 ACP	TAR	TAR	357 et 44 magnum interdits Munitions autorisées au TAR uniquement	Non
<b>50m postes 1 à 9</b>	Oui	Oui	22lr	22lr	Disc. FFTir	Carabine et pistolet libre	Non
<b>50m postes 10 à 12</b>	Oui	Oui	Tous calibres/hors Brenneke Poudre noire	Tous	Tir de réglage limité à 10 coups. Vérification obligatoire après chaque coup tiré.	Tir interdit à la Brenneke. Obligation de contrôler le résultat après chaque coup tiré.	Non
<b>200m</b>	Non	Oui	Tous	Chemisée	Disc. FFTir	Cahier de présence à signer au préalable et en fin de tir.	Non
<b>Ciblerie électronique 200m</b>	Non	Oui	ISSF / TAR	Chemisée	ISSF / TAR	Cibles sous convention d'utilisation avec la Ligue de Tir du Lyonnais. Mise en œuvre pour compétitions et entraînements encadrés.	Non
<b>Cow-boy Action Shooting</b>	Oui	Oui		Plomb uniquement Interdit munitions chemisées Charges réduites	CAS		Non
<b>Sanglier courant</b>	Non	Oui	9.3	Tous		Encadrement obligatoire par un permanent. Interdit semi-auto chargé au-delà de 3 coups. Tir du pas de tir mobile après réglage.	Déterminée avec le pas de tir mobile.
<b>Tir sur cible au pas de tir mobile 25-30m</b>	Non	Oui	Brenneke 9.3	Cartouche plomb chasse	Chasse sur cible papier	Ouvert ponctuellement avec encadrement obligatoire par un permanent.	Déterminée avec le pas de tir mobile.
<b>Plateaux armes anciennes</b>	Non	Oui	Grenaille 7.5	Poudre noire uniquement		Encadrement obligatoire par un permanent. Armes modernes interdites	Non
<b>25-50m discipline 821 vers sanglier courant</b>	Non	Oui	22lr	22lr	TAR 821	Cahier de présence à signer au préalable + accompagnement et autorisation bureau	Non
<b>25m ISSF Paillasse arbalète 18m</b>	Non	Non				Arbalète seulement. A valider modalités d'utilisation non définies	18m du pas de tir